

## CR CGT du GT sur la négociation RIFSEEP pour 2024-2026

1<sup>ère</sup> réunion du 13/2/2024

Présent.es : Service RH – collègues « expert.es métier » -VP S. Parola

CGT : Camille Borne – Véronique Driguzzi – Férouze Guitoun

CFDT : MJ Barrier – V Vial – N Sanzano

Un état des lieux complet est présenté par le service RH

Comparaison des montants ministériels et ceux de l'ENS

Valeurs de références 2027 atteintes ou dépassées pour certaines populations	Valeurs de références non atteintes pour certaines populations
ITRF : C et ASI BIB : Mag C – BIBAS – BIB	ITRF : B et A BIB : conservateurs AENES : A

### Les revendications portées par la CGT :

- La réduction du nombre de cotations (actuellement, il existe 2 cotes en cat. C - 3 en cat. B - 4 en cat. A), et l'alignement par le haut pour plus de justice et d'égalité ;
- La convergence des filières (AENES – ITRF – BIB) avec l'alignement au mieux disant, selon les recommandations ministérielles ;
- Le rapprochement des grades qui tiennent compte des progressions et promotions de carrières ;
- L'augmentation forfaitaire (et non au %) des montants indemnitaires, pour atteindre/dépasser les niveaux de référence fixés et rattraper aussi les montants appliqués dans les autres ministères (dont l'éducation nationale) ;
- L'égalité entre les femmes et les hommes avec la publication des données genrées (le montant de l'IFSE est en moyenne inférieur de 30% pour les femmes) pour vérifier que les femmes ne soient pas encore les grandes perdantes de l'accord ;
- La suppression des primes dérogatoires qui aujourd'hui concernent une poignée d'agent.es privilégié.es ;
- L'application de la rétroactivité au 1er janvier 2024 avant l'été ;
- L'application de la prime forfaitaire réévaluée en cas de changement de grade acquise par la CGT

Une collègue experte métier demande une prime supérieure lorsqu'on change de poste pour aider les collègues à bouger et servirait de « carotte ». C'est ce qui se pratique selon elle, au ministère de l'intérieur.

Les collègues expertes métier ont rappelé l'importance que les ITRF et AENES doivent avoir les mêmes primes que les personnels BIB et ne partagent pas l'avis sur les mobilités à la « carotte ». Beaucoup de collègues sont heureux.euses dans leurs postes et ne souhaitent pas bouger, elles ne doivent pas être sanctionnées.

Nouvelle réunion le 15 mars 2024.